

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 5228

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 58

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« neuf »

le mot :

« six ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les ordonnances doivent être le plus rapidement possible promulguées.